

Dix morts au travail par an, «c'est trop»

D'après le rapport 2018 de l'ITM présenté jeudi, 442 accidents, dont 110 graves et dix mortels, ont été déclarés. «Dix morts, c'est trop pour le Luxembourg, sachant que notre objectif est fixé à zéro mort», a regretté

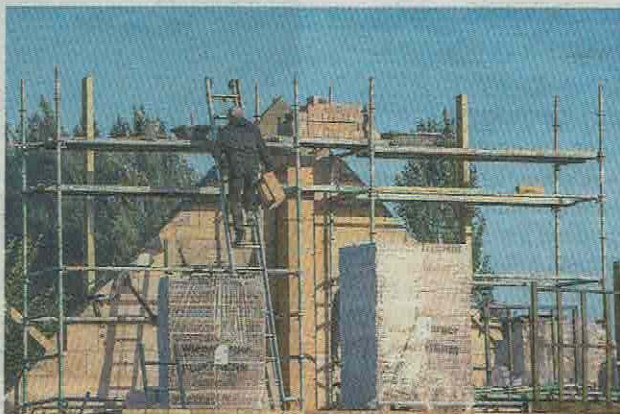
Marco Boly, directeur de l'Inspection du travail et des mines, en évoquant le sujet. Le secteur de la construction, en plein boom économique au pays, est le plus concerné par les accidents mortels. **PAGE 3**

«Dix morts par an au travail, cela reste beaucoup trop»

LUXEMBOURG Le directeur de l'ITM a regretté le trop grand nombre d'accidents du travail mortels.

Peut mieux faire. Tel est le diagnostic de Marco Boly, directeur de l'Inspection du travail et des mines sur les accidents du travail. Le rapport 2018 de l'ITM fait état de 442 accidents, dont 110 graves et dix mortels. Des chiffres inférieurs à ceux de l'Association d'assurance accident (23 décès) pour une raison simple.

«Nous ne sommes informés que des accidents en lien direct avec les conditions de travail». Le constat reste le même avec une hausse du nombre d'accidents (+15 % en un an).



La construction concentre le plus d'accidents, 42 % du total.

«Dix morts, c'est trop, sachant que notre objectif est fixé à zéro», regrette Marco Boly.

La dynamique dans le secteur de la construction augmente le nombre de chantiers,

et donc le risque d'accidents. «Il faudrait que patrons et salariés prennent conscience de leurs obligations en termes de sécurité. Il serait bon d'anticiper», dit le directeur. En 2018,

Des travailleurs détachés cachés

Le nombre de travailleurs détachés est moins élevé en 2018 (-4,76 %) dans les statistiques officielles. «Ces chiffres ne prennent pas en compte les travailleurs du secteur des transports. La hausse est réelle», dit Marco Boly. Les contrôles des entreprises détachantes font le gros du travail de l'ITM. 2 274 contrôles ont été effectués pour plus d'un million d'euros d'amendes.

568 contrôles ont été effectués dans les entreprises de construction, aboutissant dans près de trois cas sur dix à une fermeture de chantier.

THOMAS HOLZER